

PETER GIDDENS NOMMÉ PRÉSIDENT DU TRADEMARK OFFICE PRACTICES COMMITTEE (TOPC) DE L'INTA

Publié le 21 février, 2018

Catégories: [Actualités](#)

Nous sommes heureux d'annoncer que Peter Giddens, un associé du groupe Propriété intellectuelle de McMillan, a été nommé président du comité sur les pratiques des bureaux des marques de commerce (TOPC) de l'International Trademark Association ([INTA](#)) pour 2018-2019. Il avait précédemment été vice-président de ce même comité en 2016-2017 et président initial du sous-comité du TOPC pour le Canada de 2012 à 2015. Au cours de ce dernier mandat, il a joué un rôle clé pour les propriétaires de marques au cours des consultations publiques du gouvernement canadien sur l'adhésion proposée du Canada au Protocole de Madrid, à l'Arrangement de Nice et au Traité de Singapour, et sur les modifications résultantes de la *Loi sur les marques de commerce* et de son règlement d'application.

Dans son nouveau rôle, Peter supervisera les 11 sous-comités du TOPC qui s'intéressent principalement aux bureaux des marques de commerce de l'Afrique et du Moyen-Orient, de la région Asie-Pacifique, du Canada, de la Chine, aux bureaux nationaux d'Europe, de l'Inde, d'Amérique latine, des États-Unis, ainsi qu'à l'EUIPO, à l'OMPI (système de Madrid) et aux bureaux formant le TM5. La nomination de Peter à un poste de direction à l'INTA est un honneur important qui rend hommage à son travail assidu, à son expertise de même qu'à sa réputation grandissante et à celle du groupe Propriété intellectuelle du cabinet en tant que chefs de file éclairés en matière de protection de marques. Peter est régulièrement classé comme un avocat de premier plan dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle dans les répertoires Best Lawyers in Canada, Canadian Legal Lexpert et WTR 1000, et comme vedette en marques de commerce dans le répertoire IP Stars dans les domaines du droit d'auteur et du litige en matière de marques de commerce.

L'INTA est l'association mondiale des propriétaires de marques de commerce et des professionnels qui considèrent les marques de commerce et la propriété intellectuelle connexe comme des moyens efficaces de protection des consommateurs et de promotion d'un commerce équitable. Le TOPC de l'INTA évalue les pratiques, les procédures, le fonctionnement et la réglementation des bureaux de marques de commerce à l'échelle nationale, régionale et internationale et propose des améliorations. Le TOPC surveille l'évolution des bureaux de marques de commerce de divers territoires, entreprend des analyses et formule des recommandations en matière de politiques à l'intention du conseil de l'INTA.



mcmillan